

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE  
CNW, code 66  
Hebdomadaires régionaux de Lanaudière

### Projet minier Matawinie à Saint-Michel-des-Saints

## LA COMMISSION D'ENQUÊTE DU BAPE DONNE LA PAROLE AUX CITOYENS

Québec, le 17 janvier 2020 – La commission d'enquête du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) annonce la première partie de l'audience publique sur le [Projet minier Matawinie à Saint-Michel-des-Saints par Nouveau Monde Graphite](#). La commission d'enquête est composée de M<sup>me</sup> Julie Forget, commissaire et présidente de commission, et de M. Jacques Locat, commissaire.

La première partie de l'audience publique aura lieu à compter du **mardi 28 janvier 2020 à 19 h** et se tiendra au **Chalet du Mont-Trinité**, situé au **220, chemin du Mont-Trinité à Saint-Michel-des-Saints**. Les séances se poursuivront les jours suivants, selon les besoins du public et de la commission. Elles seront transmises en version vidéo dans le site Web du BAPE.

### UNE AUDIENCE EN DEUX PARTIES

L'audience publique est divisée en deux parties distinctes qui permettent, dans un premier temps, d'obtenir de l'information puis, plus tard, d'exprimer son opinion.

#### 1. Première partie : s'informer

L'objectif de la première partie est de compléter l'information sur le projet, sur son contexte et sur son milieu d'accueil. Elle donne la possibilité à la commission, aux personnes et aux groupes qui le désirent, de poser des questions et d'obtenir des réponses et des compléments d'information, soit de la part de l'initiateur du projet, soit de la part des personnes-ressources. La première partie permet donc aux participants de se forger une opinion éclairée pour s'exprimer en deuxième partie.

Dans le but d'enrichir le questionnement et pour permettre aux personnes qui ne pourront se présenter aux séances publiques de poser leurs questions, la commission d'enquête invite celles qui le désirent à soumettre leurs questions à l'aide du formulaire disponible dans le site Web du BAPE à l'adresse [www.bape.gouv.qc.ca](http://www.bape.gouv.qc.ca) ou en utilisant la boîte vocale prévue à cet effet en composant le 1 800 463-4732, et ce, **du 23 janvier au 6 février 2020**.

#### 2. Deuxième partie : s'exprimer

C'est au moment de la deuxième partie qui débutera le **mardi 25 février 2020** au même endroit que les citoyens et les groupes prendront position et se prononceront sur le projet. Ils adresseront alors à la commission d'enquête leurs opinions, commentaires, recommandations, analyses et points de vue quant au projet. Ils pourront s'exprimer en déposant un mémoire seulement, en venant présenter ce mémoire en audience, ou encore, en faisant une présentation verbale sans dépôt de mémoire.

La commission d'enquête dispose d'un délai maximal de quatre mois pour accomplir son mandat. Le rapport du BAPE sera remis au plus tard le 26 mai 2020, au ministre de l'Environnement et de la Lutte

contre les changements climatiques, M. Benoit Charette. Par la suite, le ministre disposera de 15 jours pour rendre public le rapport.

### OÙ CONSULTER LA DOCUMENTATION SUR LE PROJET ?

Tous les documents relatifs au dossier sont disponibles en tout temps sur le site Web du BAPE à l'adresse [www.bape.gouv.qc.ca](http://www.bape.gouv.qc.ca).

Si vous souhaitez consulter le dossier en format papier, les documents initiaux sont mis à la disposition de la population à la **Bibliothèque de Saint-Michel-des-Saints**, 390B, rue Matawin. Veuillez prendre note qu'un accès internet gratuit est disponible à cet endroit vous permettant de consulter les documents électroniques qui seront ajoutés au cours de l'enquête et de l'audience publique.

Vous pouvez également avoir accès à l'ensemble des documents déposés au cours de l'enquête et de l'audience publique en format papier à nos bureaux de Québec. Il s'agira de prendre rendez-vous avec M<sup>me</sup> Danielle Gagné en composant le 1 800 463-4732.

Pour de plus amples informations, vous pouvez communiquer avec M<sup>me</sup> Julie Olivier, conseillère en communication, en composant le 1 800 463-4732. Vous pouvez également joindre la commission par courrier électronique à l'adresse suivante : [mime-matawinie@bape.gouv.qc.ca](mailto:mime-matawinie@bape.gouv.qc.ca).



– 30 –

Source : Julie Olivier  
Conseillère en communication  
581 925-0664  
[mime-matawinie@bape.gouv.qc.ca](mailto:mime-matawinie@bape.gouv.qc.ca)  
[www.facebook.com/BAPEquebec](https://www.facebook.com/BAPEquebec)